



## **IMPRESSUM**

Éditeur : Administration communale de Differdange  
Mise en page : Administration communale de Differdange  
Suivi rédactionnel : Patricia Streitz  
Imprimeur : Imprimerie Heintz, Pétange  
Tirage : 11000 exemplaires

Édition : septembre – décembre 2026

[www.differdange.lu](http://www.differdange.lu)

## **CONTACT**

### **Cours de langues pour adultes**

Patricia Streitz  
Tél.: 58 77 1-2222  
[patricia.streitz@differdange.lu](mailto:patricia.streitz@differdange.lu)  
Adresse postale :  
B.P. 12  
L-4501 Differdange

### **Collège échevinal**

Altmeisch Guy, bourgmestre  
Ulveling Tom, 1<sup>er</sup> échevin  
Wagner Thierry, échevin  
Hartung Jerry, échevin  
Charlé Zenia, échevine

### **Responsable des cours**

Patricia Streitz

### **Enseignants**

En ce qui concerne les cours proposés, la Ville de Differdange recourt, comme les années précédentes, à des enseignants disposant tous d'un agrément ministériel pour assurer les cours de langues destinés aux adultes.



**Guy ALTMEISCH**  
*Bourgmestre*

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

Apprendre une langue, c'est bien plus qu'acquérir un savoir : c'est ouvrir une porte vers l'autre, tisser des liens et participer pleinement à la vie de notre communauté. À Differdange, ville riche de sa diversité et de ses cultures, cette conviction est au cœur de notre engagement.

C'est avec une grande fierté que je vous présente notre programme de cours de langues pour adultes pour la période de septembre à décembre 2026. Le luxembourgeois, le français, l'anglais et l'allemand y sont proposés, en présentiel comme en e-learning, afin que chacune et chacun puisse apprendre à son rythme et selon ses possibilités.

Encadrés par des enseignants qualifiés et titulaires d'un agrément ministériel, ces cours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances. Une attention particulière est réservée à celles et ceux qui préparent leur obtention de la nationalité luxembourgeoise.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui rendent ces formations possibles, et je vous invite à saisir cette belle occasion d'enrichir vos compétences.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente réussite.



**Thierry WAGNER**  
*Échevin en charge de l'enseignement*

Apprendre une langue,  
c'est aussi découvrir  
ces éléments culturels.

Apprendre une langue ne consiste pas seulement à apprendre l'alphabet, les règles de grammaire et le placement des mots, mais aussi à acquérir des connaissances sur le comportement social et les coutumes culturelles.

Cela permet, en l'apprenant, de mieux interagir, de respecter les normes sociales, d'éviter des malentendus culturels et d'utiliser la langue dans ses contextes réels.

Comprendre le contexte culturel d'une langue facilite l'acquisition et, plus tard, sa maîtrise.

En conclusion, la culture est incontournable et joue un rôle important dans l'apprentissage d'une langue.

La Ville de Differdange vous propose, dans le cadre d'une interaction entre langue et culture, des cours de langues de tous niveaux, ainsi que des activités culturelles, telles que des échanges culturels, des stands de marché de Noël, des ateliers de cuisine, des excursions historiques, etc.

Ces activités culturelles permettent de vivre la langue et de prendre encore plus de plaisir à apprendre.

N'hésitez pas à vous inscrire !



01

## Informations importantes pour tous les cours

Comme les années passées, des cours en luxembourgeois sont assurés intégralement, du début à la fin, en E-Learning (enseignement à distance par vidéoconférence). S'y ajoutent des cours de français entièrement dispensés en E-Learning (enseignement à distance par vidéoconférence).

Pour les cours en présentiel (dans une salle de classe du Lycée Privé Emile Metz, 51, rue Emile Mark L-4620 Differdange), les langues suivantes sont proposées: luxembourgeois, anglais, allemand.

### Cours donnés en E-Learning (par visioconférences)

Tous ces cours se font du début à la fin en enseignement à distance (par TEAMS). Il faut disposer du matériel informatique nécessaire (connexion internet fiable, ordinateur, micro, caméra, imprimante) et d'un endroit calme, exempt de tous bruits, pour participer aux cours.

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Les cours auront toujours lieu à un jour et à une heure précis (voir détails au milieu de la brochure) et les participants suivront le même programme que les participants en présentiel. Comme pour les cours en présentiel, il y a obligation de présence.

**ATTENTION:** caméra éteinte / participant pas visible → pas de présence.

!!!

### DÉBUT DES INSCRIPTIONS

1<sup>er</sup> juillet 2026 (mercredi)

## Cours donnés en présentiel

(dans une salle de classe)

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Il y a obligation de présence à tous les cours aux jours et heures fixés.



### INFO

Aucun changement de cours et aucune annulation ne sont possibles après l'inscription sur [www.differdange.lu](http://www.differdange.lu) – lisez les informations données avant de faire votre choix (par exemple, cours E-Learning ou cours en présentiel, jour, horaire, niveau de cours...).

Ne vous inscrivez pas dans un cours qui ne correspond pas à votre niveau acquis!

Pour tous les cours de langues, il faut connaître notre alphabet, et savoir lire et écrire.

Les personnes qui ne connaissent pas notre alphabet et qui ne savent ni lire ni écrire sont priées de s'adresser au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au numéro de téléphone 8002 4488 ou de consulter la page [www.abcd.lu](http://www.abcd.lu), où sont proposés des cours spéciaux, spécialement adaptés à leur situation.

Si vous connaissez une personne concernée, informez-la de cette possibilité et aidez-la à contacter le ministère ou à se renseigner sur [www.abcd.lu](http://www.abcd.lu) pour savoir quels programmes sont proposés.

La condition pour obtenir le certificat de présence est la même, à savoir 70 % de présences (14 séances sur 20 séances).

**ATTENTION:** les certificats ne seront disponibles que vers le début du mois de février 2027.

## Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise

La Ville de Differdange organisera un cours spécial destiné aux résidents qui souhaitent obtenir la nationalité luxembourgeoise. Les autres cours luxembourgeois proposés par la Ville de Differdange ne sont pas valables à cette fin.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au cours spécial qui se tiendra une fois par semaine pendant deux heures de septembre 2026 à décembre 2026.

La condition pour la validation de ce cours est une présence de 80 % (12 séances sur 15 séances).



### DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE

31 juillet 2026 (vendredi)  
s'il reste des places libres.

L'organisateur est libre d'accepter ou de refuser une inscription sans donner de motif.

Pendant l'année scolaire, l'organisateur est aussi libre d'exclure des cours des personnes qui troubleraient le bon déroulement des cours par leur comportement (non-participation aux exercices/jeux de rôle, manque de préparation, manque d'assiduité en général, retards répétés, départs anticipés, manque de politesse...).

Aucun cours supplémentaire ne sera organisé.

Il faut avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Les participants résidents et non-résidents sont acceptés.

Une fiche de présence doit être signée à la fin de chaque séance.

Chaque personne ne peut s'inscrire qu'à un seul cours par langue choisie.

Seule exception → Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise

Vous pouvez vous inscrire uniquement au cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise, ou parallèlement à tout autre cours de luxembourgeois.

Il n'y a en principe pas de séances pendant les vacances scolaires officielles fixées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – veuillez consulter le calendrier de la brochure. Mais des changements peuvent être nécessaires en cours d'année.

Un cours proposé n'est organisé que si au moins **DIX** personnes s'y sont inscrites.

**Veuillez noter que votre inscription sur le site officiel de la Ville de Differdange implique un paiement.** Aucune désinscription, aucun changement ni annulation ne pourront être pris en compte. À partir de ce moment, votre inscription est définitive et la somme totale de la facture émise par la suite est exigible ; des poursuites judiciaires seront engagées en cas de non-paiement afin de recouvrer la totalité de la somme indiquée sur votre facture. Donc, respectez svp vos délais de paiement.

Aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué, peu importe la raison du désistement.

Si un cours est annulé par la Ville de Differdange à cause d'un nombre insuffisant de participants, les personnes qui ont déjà payé les droits d'inscription sont évidemment remboursées.

## Détenteurs d'un BON à tarif réduit

L'original du bon à tarif réduit est à transmettre à la réception de l'Ancien Hôpital (35, rue de l'Hôpital) au plus tard dans les dix jours suivant votre inscription sur [www.differdange.lu](http://www.differdange.lu).

Si l'original du bon n'est pas transmis au plus tard les dix jours après votre inscription à la réception de la commune, le prix intégral du cours sera facturé et devra être payé.

Un bon à tarif réduit est uniquement valable et accepté si la date du 1<sup>er</sup> septembre 2026 est située entre la date de début et la date de fin de validité du bon.



### MATÉRIEL

Tous les participants doivent acheter les livres et le matériel nécessaires pour participer aux cours.

02

# Vacances scolaires Congés scolaires fin 2026

Les cours commencent la semaine du 21 septembre 2026 et se terminent, sauf imprévu, en principe début décembre 2026.

Le cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise, commence le 1<sup>er</sup> septembre 2026 et se termine, sauf imprévu, en principe le 15 décembre 2026.

	DÉBUT	FIN
Vacances de la Toussaint	Samedi 31.10.2026	Dimanche 8.11.2026
Vacances de Noël	Samedi 19.12.2026	Dimanche 3.1.2027



## DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE

31 juillet 2026 (vendredi)  
s'il reste des places libres.



# 03

## Cours proposés de septembre à décembre 2026

### E-Learning (par visioconférences)

Comme déjà indiqué plus haut tous ces cours se font du début à la fin en enseignement à distance (par TEAMS). Il faut disposer du matériel informatique nécessaire (connexion internet fiable, ordinateur, micro, caméra, imprimante) et d'un endroit calme, exempt de tous bruits, pour participer au cours. Un maximum de 24 participants par classe est prévu. Les cours auront

toujours lieu à un jour et à une heure précis (voir détails ci-dessous) et les participants suivront le même programme que les participants en présentiel. Comme pour les cours en présentiel, il y a obligation de présence.

**ATTENTION:** caméra éteinte / participant pas visible  
→ pas de présence.







COURS	JOUR	HORAIRE	DÉBUT – FIN
Luxembourgais 1 (A1.1)	Lundi / Mercredi	8h – 10h	21.9.2026 – 2.12.2026
Luxembourgais 2 (A1.2)	Lundi / Mercredi	10h15 – 12h15	21.9.2026 – 2.12.2026
Luxembourgais 3 (A2.1)	Mardi / Jeudi	8h – 10h	22.9.2026 – 3.12.2026
Luxembourgais 4 (A2.2)	Lundi / Mercredi	16h45 – 18h45	21.9.2026 – 2.12.2026
Français 3 (A2.1)	Lundi / Mercredi	17h30 – 19h30	21.9.2026 – 2.12.2026
Français 4 (A2.2)	Lundi / Mercredi	19h30 – 21h30	21.9.2026 – 2.12.2026
Français 5 (B1.1)	Mardi / Jeudi	17h30 – 19h30	22.9.2026 – 3.12.2026
Français 6 (B1.2)	Mardi / Jeudi	19h30 – 21h30	22.9.2026 – 3.12.2026

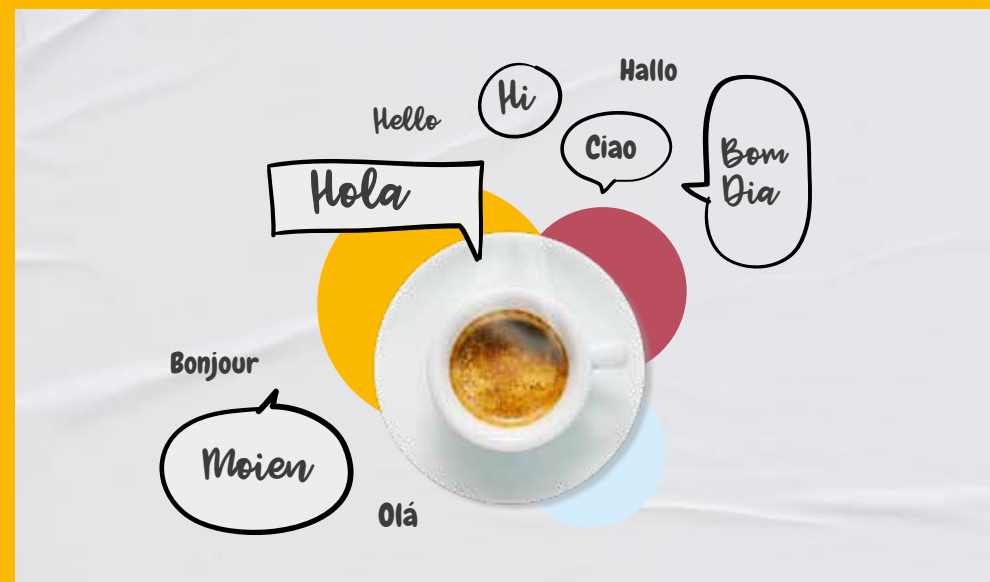
## Présentiel (dans une salle de classe)

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Il y a obligation de présence à tous les cours aux jours et heures fixés.

Pour le cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise, un maximum de vingt participants par classe est prévu.

COURS	JOUR	HORAIRE	DÉBUT – FIN
 <b>Luxembourgeois Nationalité luxembourgeoise, 30 h</b>	Mardi / Jeudi	18 h 15 – 20 h 15	1.9.2026 – 15.12.2026
 <b>Luxembourgeois 1 (A1.1)</b>	Mardi / Jeudi	16 h 15 – 18 h 15	22.9.2026 – 3.12.2026
 <b>Luxembourgeois 2 (A1.2)</b>	Mardi / Jeudi	18 h 15 – 20 h 15	22.9.2026 – 3.12.2026
 <b>Allemand 1 (A1.1)</b>	Mardi / Jeudi	17 h 30 – 19 h 30	22.9.2026 – 3.12.2026
 <b>Allemand 2 (A1.2)</b>	Mardi / Jeudi	19 h 30 – 21 h 30	22.9.2026 – 3.12.2026
 <b>Anglais 1 (A1.1)</b>	Lundi / Mercredi	19 h – 21 h	21.9.2026 – 2.12.2026



## CAFÉ DES LANGUES

Le café des langues se déroule une fois par mois de 19 h - 20 h 30 à l'Aalt Stadhaus.

Les langues proposées jusqu'à présent sont: luxembourgeois, français, anglais, et italien.

Les participants doivent être âgés de plus de 16 ans et avoir un niveau A2 dans la langue qu'ils souhaitent pratiquer.

De plus, chaque participant recevra une boisson gratuite (café, thé ou soft).

**Venez pratiquer une langue et faites des nouvelles rencontres !**

Informations et dates sur [www.differdange.lu/agenda](http://www.differdange.lu/agenda)

# Comment choisir son cours et conditions

Chaque personne peut s'inscrire uniquement à un seul cours par langue choisie.

Exception: Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise.

Lisez les informations qui se trouvent ci-dessous pour trouver le cours qui vous convient.

Chaque inscription a une obligation de paiement.

Pour tous les cours de langues, il faut connaître notre alphabet et savoir lire et écrire.

## Débutants

### NIVEAU 1 – A1.1

-  Luxembourgeois
-  Français
-  Anglais
-  Allemand

Pour les cours pour débutants, il n'y a pas de condition d'admission et il n'y a pas de test d'entrée.

### Cours pour non-débutants / anciens participants:

Pour les cours de luxembourgeois, un court **TEST ORAL** en luxembourgeois est à passer par les personnes qui n'ont jamais suivi de cours de luxembourgeois à Differdange et qui ne s'inscrivent pas à un cours pour débutant. Au début du mois d'août 2026, les personnes concernées seront contactées individuellement par un membre du service des cours de langues pour adultes afin de passer ledit test. Sur la base du résultat obtenu, une orientation vers le niveau 1 (A1.1), 2 (A1.2), 3 (A2.1) ou 4 (A2.2) sera effectuée si des places sont disponibles.



## NIVEAU 2 – A1.2

 Luxembourgeois

 Français

 Allemand

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des trois premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?* – Volume A1

Pour le français :

- Avoir suivi quarante heures de cours au moins (une année)

Pour l'allemand :

- Avoir suivi quarante heures de cours au moins (une année)

---

## NIVEAU 3 – (A2.1)

 Luxembourgeois

 Français

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des 6 premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?* – Volume A1.

Pour le français :

- Avoir suivi 80 heures de cours au moins (2 années).
- 

## NIVEAU 4 – (A2.2)

 Luxembourgeois

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des 6 premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?* – Volume A1 et
- Maitriser la matière des 4 premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?* – Volume A2 et
- Avoir suivi 120 heures de cours au moins (3 années)

---

Chaque inscription implique une obligation de paiement – lisez les informations fournies avant de faire votre choix (par exemple : cours en E-Learning ou en présentiel, jour, heures...).

Ne vous inscrivez pas à un cours qui ne correspond pas à votre niveau acquis.

  
**DÉBUT  
D'INSCRIPTION**

**1<sup>er</sup> juillet 2026 (mercredi)**

---

**DERNIER  
DÉLAI POUR  
S'INSCRIRE**

**31 juillet 2026 (vendredi)**  
s'il reste des places libres.

# 05

## Comment s'inscrire ?

### Droits d'inscription

Pour tous les cours, vous pouvez utiliser un BON à tarif réduit (BON + dix euros).

LANGUE	RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS
Luxembourgeois	75 €
Français	100 €
Anglais	100 €
Allemand	100 €



### INSCRIPTION

Inscriptions uniquement sur [www.differdange.lu](http://www.differdange.lu)

Dernier délai pour s'inscrire: **31 juillet 2026 (vendredi)**  
s'il reste des places libres.

Lors de l'inscription sur notre site, il faut veiller à indiquer une adresse e-mail correcte, qui fonctionne et que vous regardez régulièrement, étant donné que toute la correspondance (confirmation, devoirs à domicile, documents à imprimer...) concernant votre cours se fera par courriel (sauf l'envoi de la facture par le service clients communal).

N'oubliez pas de vérifier aussi votre dossier SPAM (courrier indésirable).

En vous inscrivant à un cours de langues pour adultes organisé par la Ville de Differdange, vous acceptez les conditions générales liées à l'inscription, les conditions de paiement, les conditions de désistement ainsi que les conditions selon lesquelles les cours sont organisés. Vous donnez explicitement l'autorisation à la Ville de Differdange d'utiliser les données que vous avez fournies lors de votre inscription dans le cadre de l'organisation/la tenue des cours de langues pour adultes et de transmettre ces données aux services communaux concernés par l'organisation de ces cours, au ministère de l'Éducation nationale ainsi qu'aux enseignants concernés.



06

## Confirmation de la place au cours

Toutes les confirmations sont envoyées par courriel après le 24 août 2026 (lundi) aux personnes qui ont payé dans les délais. Il est donc important de donner une adresse e-mail correcte au moment de votre inscription et de regarder régulièrement votre boîte e-mail. N'oubliez pas de vérifier votre fichier SPAM (courrier indésirable).

!!!

### IMPORTANT

**Ne pas téléphoner ou passer pour avoir une confirmation !**



07

## Facture et paiement

Votre inscription sur [www.differdange.lu](http://www.differdange.lu) sera suivie d'une facture du service clients communal envoyée par courrier à partir du 3 août 2026 avec obligation de paiement.

Veillez payer dans les délais indiqués sur la facture que vous recevez !

Il ne faut pas faire de paiement sans avoir reçu une facture du service clients communal – tout paiement non demandé est retourné.

Un virement par personne.

Il faut absolument indiquer le nom et le prénom de cette personne sur votre boîte aux lettres – sinon, tout courrier nous sera retourné par le facteur.

Tout paiement non attribuable sera remboursé.

!!!

### IMPORTANT

**Veillez payer dans les délais indiqués sur la facture que vous recevez !**

Sur le virement, il faut noter:

1. la communication exacte de la facture ;
2. le nom et le prénom de la personne qui veut suivre le cours.

